Opération d'embarquement des réfugiés d'Adré à destination du site d'Arkoum. © UNHCR/Farchana

Faits marquants de la semaine

- 1.825 individus (471 ménages), dont 240 personnes à besoins spécifiques (PBS), ont été relocalisés à travers trois (03) convois organisés les 18, 20 et 22 mai 2026, depuis la zone frontalière d'Adré vers le site d'Arkoum (Ouaddaï).

- Depuis le 1er mars à ce jour, 8.638 réfugiés (2.458 ménages) ont déjà été relocalisés depuis Adré vers les sites de Kouchaguine-Moura (3.927 individus / 973 ménages), Dougui (787 / 343) et Arkoum (3.924 / 1.142).

- Plus 80 m^3 d'eau potable par jour est actuellement fourni sur les sites de Kouchaguine-Moura et Arkoum (Ouaddaï).

- 3.230 abris d'urgence ont été construits et 70 tentes familiale installées, sur les 16.900 prévus.

Aperçu général

Depuis avril 2023, le Tchad a accueilli plus de 927.000 réfugiés en provenance du Soudan, principalement dans les régions de l'Est, notamment au Ouaddaï (plus de 507.000), au Wadi Fira (232.000), au Sila (105.000) et à l'Ennedi Est (82.000). En incluant les populations déjà présentes avant la crise actuelle, le pays accueille désormais plus de 1,3 million de réfugiés soudanais.

Une forte concentration est observée dans la province du Ouaddaï, en particulier à Adré, où plus de 229.000 réfugiés (60.500 ménages) préenregistrés vivent à proximité immédiate de la frontière, dans des conditions de vie précaires et exposées à des risques sécuritaires.

Afin de renforcer la sécurité et la protection de ces populations, le Gouvernement tchadien, en coordination avec ses partenaires, a lancé depuis le 1er mars 2026 une opération de relocalisation accélérée, avec le soutien de donateurs tels que l'Italie, l'Union européenne, le Japon et le Fonds humanitaire régional pour l'Afrique de l'Ouest et centrale (FHRAOC). Cette initiative vise la relocalisation volontaire de plus de 85.500 réfugiés des zones frontalières vers des sites aménagés situés dans l'Ouaddaï, le Wadi Fira et le Sila.

À ce jour, 165.728 ménages (622.639 personnes) ont déjà été relocalisés depuis les zones frontalières vers plus de 25 sites sécurisés à l'intérieur du pays, avec l'appui du HCR et de ses partenaires. Les opérations se poursuivent.

Mise en œuvre de la relocalisation des réfugiés à l'Est du Tchad

La mise en œuvre de la relocalisation repose sur une approche multisectorielle et coordonnée, combinant sensibilisation communautaire, organisation logistique, assistance et coordination inter-agences, afin de garantir des mouvements sûrs, dignes et conformes aux standards de protection. À cet effet, à Adre, plusieurs partenaires ont contribué aux activités au cours de la semaine sous revue, notamment AIRD pour l'appui logistique général, APLFT, JRS et CRT pour la mise à disposition de véhicules légers, ainsi que IRC et JRS pour le screening médical et l'identification des personnes à besoins spécifiques. Par ailleurs, les activités de mobilisation communautaire et de sensibilisation ont été assurées avec l'appui des leaders réfugiés, d'ACTED, d'APLFT et du JRS. Ainsi, 17 relais communautaires, mobilisés par ACTED (14), APLFT (01), JRS (01) et CRT (01), ont été activement impliqués dans les actions de sensibilisation à la relocalisation au cours de la période.

Sensibilisation pour l'adhésion des réfugiés à la relocalisation : La mobilisation communautaire se poursuit activement à travers des séances de sensibilisation menées sur les sites, dans les lieux de rassemblement et de porte-à-porte, afin d'encourager les réfugiés à adhérer volontairement au processus de relocalisation et à bénéficier de services mieux adaptés.

A Adre, au cours de la semaine sous revue, quatorze (14) séances de sensibilisation (sessions de masse et groupes de discussion) ont été conduites par l'équipe de relocalisation du HCR, avec l'appui des acteurs communautaires. Au total, 4.483 personnes ont été sensibilisées, facilitant ainsi la relocalisation de 1.825 individus. Les messages ont porté sur la relocalisation vers le site d'Arkoum, où

Séance de sensibilisation en cours sur le site spontané d'Adre.

sont disponibles des abris, de l'eau potable, des latrines, une assistance en espèces, des services d'éducation, ainsi que l'accès à la documentation et au statut de réfugié.

Toutefois, certaines activités ont été ponctuellement affectées par les opérations de fouille menées par les Forces de Défense et de Sécurité à Adré, entraînant une baisse de participation en raison des restrictions des mouvements. Malgré ces contraintes, la mobilisation communautaire est demeurée soutenue, avec l'implication de 17 relais communautaires, mobilisés par ACTED (14), APLFT (01), JRS (01) et CRT (01), qui ont activement appuyé les actions de sensibilisation au cours de la période.

Pour contrer la désinformation relative à la disponibilité des services, notamment des abris, des sessions de type « *Come and Tell* » ont été organisées, mobilisant des réfugiés déjà relocalisés pour partager leurs expériences auprès des populations du site de transit d'Adré, ainsi que des échanges avec les leaders réfugiés.

Organisation opérationnelle et logistique de la relocalisation : Le HCR, avec l'appui logistique d'AIRD et en coordination avec les partenaires CRT et JRS, assure la mise en œuvre des opérations de relocalisation. Au cours de la période sous revue, les trois (03) convois organisés ont mobilisé en moyenne 14 véhicules légers (VL) et 19 poids lourds (PL). Les véhicules légers, comprenant notamment 03 ambulances, 03 véhicules d'escorte DPHR et des véhicules dédiés aux personnes à besoins spécifiques (PBS), sont principalement utilisés pour le transport des cas vulnérables, tandis que les camions assurent le transport des autres réfugiés.

Dans le souci de préserver la dignité des réfugiés, les personnes et leurs bagages sont transportés séparément, avec une capacité d'environ 70 passagers par camion, aménagé avec des bancs afin d'améliorer les conditions de transport. Les bagages sont systématiquement étiquetés, et des talons de récupération sont remis aux propriétaires afin d'en assurer le suivi. Aucun quota de bagages n'est imposé, grâce à une gestion optimisée des capacités de transport.

Ces opérations ont permis cette semaine l'acheminement d'environ 6.792 colis, estimés à près de 595 tonnes, constitués majoritairement d'effets personnels et d'articles ménagers. Les animaux sont transportés séparément dans un camion spécifiquement dédié à cet effet.

Compte tenu du volume important des bagages, des rotations régulières sont assurées entre Adré et les sites d'accueil, permettant d'acheminer progressivement les effets personnels et les passagers. Les convois sont sécurisés par une escorte et accompagnés d'une ambulance tout au long du trajet.

Appui en staff à la relocalisation : Afin de soutenir la relocalisation accélérée depuis Adré, le HCR a déployé du personnel supplémentaire à Adre. Au total, 12 staffs ont été déployés de manière rotative, en provenance des bureaux d'Iriba/Guéréda (02), Goré (02), Bagasola (02), Farchana (04), Abéché (01) et Hadjer Hadid (01). Cette mobilisation vise à renforcer la capacité opérationnelle afin d'atteindre les objectifs de relocalisation, dans un contexte marqué par l'approche de la saison des pluies, susceptible de compliquer l'accès aux sites à cause des Wadi dont la traversée en saison de pluies est difficile voire impossible.

Détails des mouvements de relocalisation : Au cours de la période sous revue, trois convois de relocalisation ont été organisés depuis Adré vers le site aménagé d'Arkoum, permettant le transfert de 471 ménages, soit 1.825 personnes, dont 240 Personnes à Besoins spécifiques (PBS). Ces dernières s'inscrivent dans un total cumulé de 844 PBS déjà relocalisées depuis Adré, dont 563 vers Arkoum et 281 vers Kouchaguine-Moura. Ces convois se sont déroulés les 18, 20 et 22 mai 2026.

Ainsi, depuis le début de la relocalisation accélérée, 8.638 réfugiés (2.458 ménages) ont déjà été relocalisés depuis Adré vers les sites de Kouchaguine-Moura (3.927 individus / 973 ménages), Dougui (787 / 343) et Arkoum (3.924 / 1.142), couvrant la période du 1er mars 2026 à ce jour.

À ce jour, un total de 229.955 réfugiés (60.576 ménages) préenregistrés est recensé, dont 228.265 réfugiés (60.119 ménages) à Adré et 1.690 individus (457 ménages) à Maïba/Tiné, où les opérations de préenregistrement se poursuivent activement.

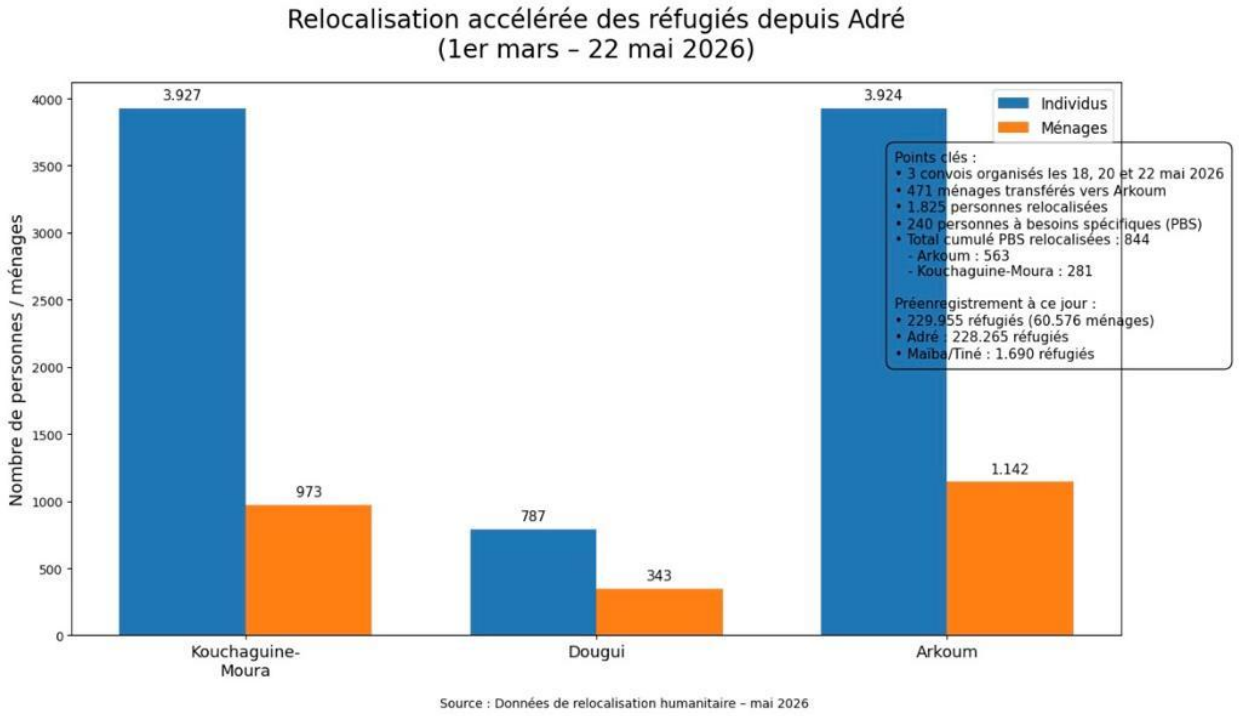

Au point d'embarquement de la relocalisation, les activités de collecte et de vérification des biodatas ainsi que la gestion des litiges se poursuivent tout au long des opérations, contribuant à garantir la fiabilité des données, à prévenir les différends et à assurer le bon déroulement des convois.

Prise en charge des personnes à besoins spécifiques (PBS) : Tout au long du processus de relocalisation, les équipes de protection du HCR, de la CNARR et de leurs partenaires poursuivent l'identification et l'accompagnement des personnes à besoins spécifiques, parmi lesquelles des enfants et femmes à risque, des femmes enceintes ou allaitantes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des individus présentant des conditions médicales critiques. À ce jour, ces personnes ont été relocalisées depuis Adré vers les sites de Kouchaguine-Moura et Arkoum.

Une attention particulière est accordée à l'organisation des mouvements, du départ à l'arrivée, ainsi qu'à la mise à disposition de moyens de transport adaptés, afin de garantir une relocalisation sûre et respectueuse de la dignité des personnes concernées.

Eau Hygiène Assainissement -WASH : Un suivi des services, notamment en matière d'approvisionnement en eau sur le site d'extension d'Arkoum, a été assuré afin d'évaluer les conditions d'accès des réfugiés relocalisés et d'identifier les ajustements nécessaires pour garantir une distribution régulière, équitable et suffisante, contribuant ainsi à la qualité de l'accueil dans le cadre de la relocalisation.

Opération et maintenance des infrastructures d'eau :

- Kouchaguine-Moura : les travaux se poursuivent avec la réhabilitation d'un château d'eau de 20 m³ financé par Qatar Charity avec un taux de réalisation à près de 80%), 15/20 bornes fontaines réalisées

(75 %), la construction d'un support de château de 50 m³ (35 %), la réalisation de 03 forages (02 achevés, soit 66,66 %) et la distribution de 1.550 kits WASH sur 1.800 par Plan International.

- **Arkoum :** IRC/CRT assure la distribution quotidienne de 50 m³ d'eau par camion-citerne.
- **Maïba :** le forage F2 est achevé (100 %), avec le remplissage d'une citerne de 20 m³. Par ailleurs, l'installation d'un générateur de 66 kVA et la construction en cours d'une plateforme destinée à la pose de cuves pour le stockage et la distribution d'eau sont en cours.

Assainissement et promotion à l'hygiène :

- Kouchaguine-Moura : 420 latrines implantées et 230 achevées sur 630 (36,50 %) et 120/150 latrines familiales (80 %) par CRT.
- Arkoum : sur 800 latrines-douches LMI, 288 implantées, 276 fouilles achevées, 208 dalles, 202 soubassements, 95 bâchées et 75 finalisées (9,37 %), avec 25 latrines CRT (100 %) et 21/25 dalles familiales (84 %).
- Maïba : sur les 125 latrines prévues, 50 sont en cours de construction par KITES, partenaire de l'UNICEF et 75 en cours de réalisation par LMI le partenaire de mise en œuvre du HCR.

Abris et accueil :

- À Arkoum, un total de 1.250 abris d'urgence sont en cours de construction, dont 1.100 déjà finalisés sur les 5.600 prévus.
- À Kouchaguine-Moura, à ce jour, 1.460 abris ont été construits sur les 3.000 prévus pour la phase initiale de la relocalisation sur le site. Par ailleurs, 70 tentes familiales ont également été distribuées.
- A Maiba, 500 abris finalisés.

Les travaux de construction sur les deux sites se poursuivent à un bon rythme afin d'assurer l'accueil des populations relocalisées. Depuis le début de l'opération de relocalisation, les partenaires sont également déployés sur les sites pour assurer l'accueil des personnes relocalisées, la protection des personnes à besoins spécifiques, l'enregistrement des réfugiés ainsi que l'accès aux services essentiels. Ces interventions sont coordonnées par le HCR et la CNARR, avec l'appui de partenaires tels que AIRD, CRT, OHDEL, JRS, ADES et LMI.

Assistance alimentaire / Cash : Le PAM poursuit la distribution générale de vivres (DGV) sur le site d'extension d'Arkoum au profit des nouveaux ménages relocalisés.

En termes d'assistance en espèces (CBI pour NFI et repas chauds), le HCR, à travers son partenaire financier Express Union, a lancé une distribution le 04 mai 2026, qui se poursuit au bénéfice des ménages relocalisés. Les ménages reçoivent cette assistance environ cinq jours après leur installation sur le site. Une allocation de 20.000 XAF par personne est accordée, dont 6.000 XAF pour les repas chauds et 14.000 XAF pour les articles non alimentaires (NFI). Chaque personne à besoins spécifiques (PBS) bénéficie d'un montant additionnel de 33.500 XAF. Cette assistance, fournie par le HCR, vise à couvrir les besoins immédiats des ménages nouvellement installés.

Santé : IRC, à travers une clinique mobile, poursuit l'appui en soins de santé en assurant les premiers soins et l'accès aux services de santé pour les réfugiés dès leur arrivée.
Un autre partenaire s'est positionné mais n'a pas encore démarré ses activités. Il devrait probablement être opérationnel à partir de la semaine prochaine.

Coordination : Les activités de relocalisation sont coordonnées par le HCR, en appui à la CNARR, en étroite collaboration avec les autorités locales, administratives et traditionnelles. La mise en œuvre opérationnelle est assurée avec l'appui des partenaires **AIRD, ADES, APLFT, JRS, OHDEL, CRT, IRC, LMI, ACTED, NRC, MSF**

Suisse, DRC, le PAM, **KITES, UNICEF,** ainsi que des leaders réfugiés, conformément à leurs mandats respectifs dans les domaines de la protection, de la sensibilisation communautaire, de l'assistance en espèces, de l'alimentation, des abris -WASH et autres services essentiels.

Défis et gaps opérationnels : Les besoins les plus pressants concernent les abris, les articles non alimentaires (NFI), l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH), la nutrition, la santé, l'éducation, l'accès à la terre, ainsi que la protection, en particulier pour les personnes à besoins spécifiques. Ces contraintes, combinées à des capacités opérationnelles et financières encore limitées, entravent le rythme de la relocalisation et soulignent la nécessité d'un renforcement rapide de l'engagement des partenaires dans les secteurs clés afin de soutenir l'expansion progressive et durable des sites d'accueil. FIN

CONTACTS – Bureau UNHCR-Farchana
Daniel Roger TAM, Chef de Bureau, **tamd@unhcr.org**
Clarisse Fatouma, Associate Reporting Officer, **koundoun@unhcr.org**